



Carmausin  
Ségala

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Convoqué le 22 avril 2026, le conseil communautaire s'est réuni en session ordinaire le 28 avril 2026 à 18h, dans la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BALARAN.

### Étaient présents, les délégués suivants :

#### Titulaires présents : 48 (du début au point 26) et 49 (du point 27 à la fin)

ANDRIEU Gwenaël, BALARAN Jean-Marc (à partir du point 27 - pouvoir de ASTIE Alain), BARRAU Jean-Louis (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BONFANTI Djamilia, BORIES Anne-Marie, BOUSQUET Jean-Louis, BOUSQUIE Patrick, BOUYSSIE François, BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CARIVENC Julien, CAUSSANEL Francis (pouvoir de CALVIGNAC Lionel), CINTAS Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, FOULCHE Thierry, GARCIA Patrick (pouvoir de KOWALIK Jean-François), GRANIER Marie, GRIMAUD Hélène, HAMON Christian, ICHARD Xavier, KULIFAJ TESSON Mylène (pouvoir de BESOMBES Julien), LOPES Delphine, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MASSOL Corinne (pouvoir de SENAUX OCHOA Stéphanie), MERCIER Roland (pouvoir de REDO Aline), MIELVAQUE Julie, MUNOZ Sonia, PUECH Christian, RATABOUL Gisèle, RECOULES Vincent, ROUTHE Jean-Paul, RUIZ Laurent (pouvoir de GALAN Elisabeth), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGENS Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SODRICH Thierry, TAGLIAFERRI Rosanne, TOURSEL Denis, VALIERE Jean, VEDEL Adeline.

#### Suppléant présent avec voix délibérative : 1

DURAND Gérard (représente TESSON Régis)

#### Titulaires excusés : 11 (du début au point 26) et 10 (du point 27 à la fin)

ASTIE Alain (pouvoir à BALARAN Jean-Marc à partir du point 27), BALARAN Jean-Marc (jusqu'au point 26), BESOMBES Julien (pouvoir à KULIFAJ TESSON Mylène), CALVIGNAC Lionel (pouvoir à CAUSSANEL Francis), GALAN Elisabeth (pouvoir à RUIZ Laurent), KOWALIK Jean-François (pouvoir à GARCIA Patrick), NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARRAU Jean-Louis), REDO Aline (pouvoir à MERCIER Rolland), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SENAUX OCHOA Stéphanie (pouvoir à MASSOL Corinne), TESSON Régis (représenté).

#### Suppléant présent sans voix délibérative : 1

BAPAUME Martine

#### Secrétaire de séance :

CLERGUE Jean-Claude

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 30			
Titulaires en exercice	59	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	49	Voix délibératives	59
Délégués avec pouvoir	9	Membres présents	51

**DELIBERATION N° 2026/04/28-27 :  
 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA 3CS AU SEIN DE LA REGIE DU POLE DES EAUX**

Suite au renouvellement des conseillers municipaux, il convient de désigner les représentants de la 3CS pour siéger à la régie du Pôle des Eaux Carmausin-Ségala.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**DESIGNE** les membres suivants pour siéger au conseil d'administration de la régie du Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala :

<b>COMMUNES</b>	<b>27 MEMBRES</b>
<b>ALMAYRAC</b>	Jean-Marc SENEGES
<b>BLAYE LES MINES</b>	Patrick GARCIA
<b>CAGNAC LES MINES</b>	Jean-Louis BARRAU
<b>CARMAUX</b>	François BOUYSSIE Simon BRANDLI BARBANCE Lionel CALVIGNAC Pierre SCHULTHEISS
<b>COMBEFA</b>	Didier GIFFARD
<b>LABASTIDE GABAUSSE</b>	Rolland MERCIER
<b>LE GARRIC</b>	Gilles GINESTET
<b>LE SEGUR</b>	Christian HAMON
<b>MILHAVET</b>	Thierry CALMELS
<b>MIRANDOL</b>	Stéphane AYMARD
<b>MONESTIES</b>	Jean-Paul ROUTHE
<b>MOULARES</b>	Christian PUECH
<b>PAMPOLONNE</b>	Véronique MALFETTES
<b>ROSIERES</b>	Alain ASTIE
<b>ST BENOIT DE CARMAUX</b>	Bertrand COUTOULY
<b>ST JEAN DE MARCEL</b>	Gérard DURAND
<b>STE CROIX</b>	Jean-Marc BALARAN
<b>STE GEMME</b>	Pierre MAYRAN
<b>TAIX</b>	Thierry FOULCHE
<b>TANUS</b>	Océane MONNET
<b>TREVIEN</b>	Julien CARIVENC
<b>VALDERIES</b>	Vincent RECOULES
<b>VILLENEUVE SUR VERE</b>	Patrick BOUSQUIE
<b>VIRAC</b>	Jacques AYMARD

Conformément à la réglementation en vigueur, les représentants sont au minimum plus de 50 % issus du conseil communautaire (délégués communautaires), les autres sont des élus issus des conseils municipaux des communes concernées.

Fait et délibéré le 28 avril 2026.

**Le Président,  
Jean-Marc BALARAN**

**Le secrétaire de séance,  
Jean-Claude CLERGUE**



Communauté de Communes  
2 Rue du Gaz  
81400 CARMAUX  
Carmausin-Ségala



*Acte certifié exécutoire compte tenu :*  
*- de sa transmission en Préfecture le*  
*- de sa publication le*

